

Arrêté n°2021-11
RELATIF aux résultats des ELECTIONS
A distance par voie électronique

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMUE ANGERS LE MANS

Du mercredi 21 avril 2021 au jeudi 22 mars 2021
Collèges des personnels et collège
des usagers

Vu le Code de l'Education notamment ses articles L718-7 à L 718-15 ;

Vu l'ordonnance no 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, notamment ses articles 2 et 16 ;

Vu l'ordonnance n°2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives ;

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu la délibération n°2019-53 du 25 avril 2019 de la CNIL portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via Internet ;

Vu le décret 2020-1811 du 30 décembre 2020 portant création de la communauté d'universités et établissements COMUE expérimentale Angers-Le Mans ;

Vu l'arrêté n° 2021-DESUP/035 du 5 janvier 2021 portant nomination de Monsieur Didier Le Gall, professeur des universités, en qualité d'administrateur provisoire de la COMUE expérimentale Angers-Le Mans à compter du 01 janvier 2021 ;

Vu le règlement intérieur de la COMUE expérimentale Angers-Le Mans adopté par le CA le 4 février 2021 ;

Vu l'arrêté n° 2021-01 relatif au cadrage des élections par voie électronique à distance ;

Vu le comité électoral consultatif de la COMUE expérimentale Angers-Le Mans en date du 24 mars 2021

Vu l'arrêté N° 2021-08 RECTIFICATIF relatif à l'organisation des élections au conseil d'administration à distance par voie électronique des personnels et des usagers de la COMUE Angers Le Mans

Vu l'arrêté n° 2021-04 du 6 avril 2021 relatif aux listes de candidats aux élections au conseil d'administration, à distance par voie électronique des personnels et des usagers

Vu les procès-verbaux de dépouillement du jeudi 22 avril 2021 ;

Vu le Comité électoral consultatif de la COMUE expérimentale Angers-Le Mans en date du 23 avril 2021

L'administrateur provisoire

ARRETE :

Article 1 : Conseil d'administration-élus de l'Université d'Angers

Sont élus de l'Université d'Angers aux élections au Conseil d'administration :

COLLEGE 1

- Liste présentée par « construisons ensemble la COMUE » :

Isabelle RICHARD
Régis BARILLÉ
Frédérique CHÉDOTEL
Félicien LEMAIRE

COLLEGE 2

- Liste présentée par « construisons ensemble la COMUE » :

Mihaela BARREAU
François HINDRE

- Liste présentée par « Pour une COMUE humaine et éthique » :

Christophe DANIEL
Aude Nuscia TAÏBI

COLLEGE BIATSS

- Liste présentée par « construisons ensemble la COMUE » :

Laurent BORDET

- Liste présentée par « Pour une COMUE humaine et éthique » :

Claudie SEGRETAIN
Corinne LEFRANÇOIS

COLLEGE USAGERS

- Liste présentée par « BOUGE TA COMUE avec la Fé2A »

Titulaires :

Angèle DELPECH

Romain ZAKRAJSEK

Linh NGUYEN PHUONG

Suppléant :

Hugo DUVAL

Soutiens : Fé2A, FAGE, AFJEM

Article 2 : Conseil d'administration-élus de Le Mans Université

Sont élus de Le Mans Université aux élections au Conseil d'administration :

COLLEGE 1

-Liste présentée par « LMU 2024 » :

Laurent BOURQUIN

Aline DURAND

Joël GILBERT

Véronique MONTEMBault

COLLEGE 2

-Liste présentée par « LMU 2024 » :

Claire DUVERGER-ARFUSO

Jean-Philippe MELCHIOR

Sophie LEDRU-BAEY

Vincent ANDREU-BOUSSUT

COLLEGE USAGERS

Liste présentée par « Bouge ta COMUE avec l'AFJEM » :

Marie LEMONNIER
Louis LECOMTE
Aurore MAINGUIN

Soutiens : Fé2A, FAGE, AFJEM

Fait à Angers, le 23 avril 2021
L'administrateur provisoire
Didier Le Gall

Signé

Mis en ligne le 23 avril 2021

Arrêté n°2021-12
RELATIF aux résultats des ELECTIONS
A distance par voie électronique

AU SENAT ACADEMIQUE DE LA COMUE ANGERS LE MANS

Du mercredi 21 avril 2021 au jeudi 22 mars 2021
Collèges des personnels et collège
des usagers

Vu le Code de l'Education notamment ses articles L718-7 à L 718-15 ;

Vu l'ordonnance no 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, notamment ses articles 2 et 16 ;

Vu l'ordonnance n°2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives ;

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu la délibération n°2019-53 du 25 avril 2019 de la CNIL portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via Internet ;

Vu le décret 2020-1811 du 30 décembre 2020 portant création de la communauté d'universités et établissements COMUE expérimentale Angers-Le Mans ;

Vu l'arrêté n° 2021-DESUP/035 du 5 janvier 2021 portant nomination de Monsieur Didier Le Gall, professeur des universités, en qualité d'administrateur provisoire de la COMUE expérimentale Angers-Le Mans à compter du 01 janvier 2021 ;

Vu le règlement intérieur de la COMUE expérimentale Angers-Le Mans adopté par le CA le 4 février 2021 ;

Vu l'arrêté n° 2021-01 relatif au cadrage des élections par voie électronique à distance ;

Vu le comité électoral consultatif de la COMUE expérimentale Angers-Le Mans en date du 24 mars 2021

Vu l'arrêté N° 2021-07 RECTIFICATIF relatif à l'organisation des élections au sénat académique à distance par voie électronique des personnels et des usagers de la COMUE Angers Le Mans en date du 1^{er} avril 2021

Vu l'arrêté n° 2021-06 RECTIFICATIF du 13 avril 2021 relatif aux listes de candidats aux élections au sénat académique, à distance par voie électronique des personnels et des usagers

Vu les procès-verbaux de dépouillement du jeudi 22 avril 2021 ;

Vu le Comité électoral consultatif de la COMUE expérimentale Angers-Le Mans en date du 23 avril 2021

L'administrateur provisoire

ARRETE :

Article 1 : Sénat académique-élus de l'Université d'Angers

Sont élus de l'Université d'Angers aux élections au Sénat académique:

COLLEGE 1

- Liste présentée par « construisons ensemble la COMUE »

Mathieu EVEILLARD (santé)
Claudine LANDES (ST)
Didier BOISSON (LLSH)
Gaëlle PANTIN-SOHER (DEG)
Philippe ALLAIN (LLSH)

COLLEGE 2

- Liste présentée par « construisons ensemble la COMUE »

David CANEVET (ST)
Martine LONG (DEG)
Bruno DAUCE (DEG)

-Liste présentée par « Pour une COMUE humaine et éthique »

David RULENCE (sciences)
Valérie BARBE-BOUDART (LLSH)

COLLEGE 3 - USAGERS

Titulaires :

Robin LABOURET (LLSH)
Carole NAUDIN (DEG)
Mathieu PICHON (STT)
Coraline GARNIER(LLSH)
Kevin RAVENEL (Santé) Doctorant

Suppléants :

Carla ROSSI (Santé)
Célestin MARCHAND (ST)

COLLEGE 4 - Personnel BIATSS

- Liste présentée par « construisons ensemble la COMUE »

Magali ALLAIN
Dimitri BREARD
Virginie GRIMAULT

Article 2 : Sénat académique -élus de Le Mans Université

Sont élus de Le Mans Université aux élections au Sénat académique

COLLEGE 1

Liste présentée par « LMU 2024 »

François LAURENT (LLSH)
Eliane ELMALEH (LLSH)
Sébastien GEORGE (technologique)
Anne-Sophie CASTANET (technologique)
Alexandre BROUSTE (Sciences)

COLLEGE 2

Liste présentée par « LMU 2024 »

Nathalie CAMELIN (Sciences)
Eric BIDEY (DEG)
Virginie MIMOUNI (technologique)
Nourdin YAAKOUBI (technologique)
Caroline JULLIOT (LLSH)

COLLEGE 3 - USAGERS

Liste présentée par « Bouge ta COMUE avec l'AFJEM »

Titulaires :

Lucas CHESNOT (DEG)
Manel RAHBI (ST) Doctorant
Thomas Le MENER (DEG)
Cécile SAIVET (ST)
David GRELEAU (LLSH)

Suppléants :

Myriam ESNAULT (LLSH)
Sullivan SORIN (ST)
Marine MERCIER (DEG)

Fait à Angers, le 23 avril 2021

L'administrateur provisoire
Didier Le Gall

Signé

Mis en ligne le 23 avril